



**ENSEMBLE  
& SOLIDAIRES**  
UNRPA

**ENSEMBLE & SOLIDAIRES - UNRPA**

**Communiqué de presse du Bureau National- pour diffusion immédiate**

## **8 MARS, JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES**

Depuis le 8 mars 2024, le droit à l'avortement est inscrit dans la Constitution Française. C'est une belle avancée.

Cependant, de nombreux obstacles demeurent pour accéder à ce droit : suppression des subventions au Planning Familial, réduction des centres et services d'accueil, actions musclées de groupuscules anti-IVG, etc...

### **Comme quoi une loi ne suffit pas à garantir un droit.**

Il en va de même avec les lois sensées garantir une égalité de salaires hommes /femmes. L'écart des salaires, persistants dans de nombreux secteurs d'activité, entraîne à la retraite, un écart de pension moyen des femmes par rapport aux hommes de 40% et de 28% grâce à la pension de réversion qui bénéficie à une majorité de femmes, et qui est de nouveau remise en cause. Les femmes veuves, vivant seules ont un taux de pauvreté de 12,7 %.

De plus, les femmes occupent majoritaires les métiers de « première ligne » : 86.6 % dans la santé ; 70 % des agents d'entretien ; 97.7 % des aides à domicile, petite enfance. Elles sont aussi les plus nombreuses dans les emplois sous-payés et des temps partiels non choisis.

La réforme des retraites, suspendue et non abrogée, pénalise d'autant les carrières courtes et donc la majorité des femmes qui n'atteint pas aujourd'hui la durée de cotisation exigée. Le calcul sur les 24 meilleures années (et non 25) ne changera pas grand-chose.

En outre, trop souvent le partage inégal des tâches domestiques, conduit les femmes à aménager leur vie professionnelle pour la concilier avec leur vie familiale, avec des conséquences sur la rémunération et le déroulement de carrière. De la même façon, elles renoncent à la vie publique et sociétale.

Cela pose la question de la place de la femme dans la société.

Tous ces obstacles ont inévitablement des conséquences sur le choix d'avoir ou non des enfants, et expliquent la dénatalité qui frappe aussi notre pays.

### **ENSEMBLE ET SOLIDAIRE – UNRPA revendique :**

- De rendre contraignantes les lois existantes pour l'égalité salariale entre les hommes et les femmes
- Le rétablissement de la demi part fiscale pour les veuves et veufs s ayant élevé au moins un enfant
- La suppression de l'imposition sur les 10 % de supplément familial-retraite pour celles et ceux qui ont eu 3 enfants ou plus
- Le maintien du droit à réversion et de porter le taux de celle-ci à 66 % réversion sans condition de cumul et de ressources
- Que le minimum vieillesse ne soit pas inférieur au SMIC revendiqué
- L'abrogation de la réforme des retraites qui pénalise encore plus les femmes
- Le financement du planning familial à hauteur des besoins et maintien des centres d'accueil

Saint-Ouen, le 26 février 2026

Le Bureau National

Contacts presse :

**Roger PERRET**, président national, 06 07 86 17 69

**Annie PETIT**, Secrétaire nationale, 06 84 93 76 78

**Francisco GARCIA**, membre du BN, 06 88 67 08 83

**ENSEMBLE & SOLIDAIRES - UNRPA**

*Depuis 1945 toujours AU SERVICE DES RETRAITES.*



**Depuis plus de 81 ans, ENSEMBLE & SOLIDAIRES - UNRPA, défend les intérêts des retraités et personnes âgées et les grands principes de solidarité et, plus que jamais, en 2026 l'UNRPA se mobilisera.**

**ENSEMBLE & SOLIDAIRES-UNRPA** 47 bis rue Kleber 93400 St Ouen. Tél : 01 40 11 60 08 Fax : 01 40 11 60 09

Courriel : [contact@unrpa.fr](mailto:contact@unrpa.fr) Site : [www.unrpa.fr](http://www.unrpa.fr)